

4
Québec, avec le précis de ma reddition de Comptes. (voyez le Précis de ma reddition de Comptes N. 1.)

Lorsque Monseigneur l'Archevêque de Québec eut reçu ce précis, il le fit examiner par un Comité composé de son coadjuteur et de trois prêtres des plus distingués du Clergé.

Ce Comité, après avoir examiné et confronté le précis avec des notes en 33 pages in folio par lesquelles Mr. Maguire renversait tous mes Comptes, déclara que le précis contenait de nombreuses erreurs qui affectaient d'une manière très-grave les intérêts de tous les établissemens dont j'avais fait les affaires; que je supposais avoir déposé chez mon Banquier Fr. 30,660 de plus que je n'y avais jamais déposé; et que je paraissais avoir donné, sur la Caisse des réclamations, pour plus de 26,000 Fr. de mandats à des personnes aux quelles je ne devais rien.

Non seulement il le déclara mais il en donna une attestation solennelle, qu'il envoya à Londres et à Rome. (Voyez l'Attestation N. 2.)

Elle y fut envoyée dans un esprit évidemment hostile: car ni Londres ni Rome n'avaient rien à voir dans mes Comptes avec les établissemens du Canada. Si le Comité avait trouvé des erreurs dans mes Comptes, il devait me le dire, et ne le dire qu'à moi, qui étais le seul qui pusse les corriger: il devait faire comme font les gens de bonne foi, lorsqu'ils trouvent des erreurs dans les comptes qu'on leur envoie: il devait me les indiquer pour que je les corrigesse . . . s'il voulait que Londres et Rome connussent les erreurs qu'il avait trouvées dans mes Comptes, il devait les leur indiquer, et les indiquer distinctement, et clairement; et ne pas se contenter de dire vaguement que les faits sont patents, que le précis est là pour les attester, et que les preuves en sont mathématiques.

Il parait que le Comité employa ces grands mots pour jeter de la poudre aux yeux aux religieuses du Canada, à qui il vouloit faire voir dans mes Comptes des erreurs qu'elles n'y voyaient pas. Quoique ces grands mots ne fissent sur moi aucune impression, je revisai néanmoins le précis de ma reddition de Comptes; je n'y trouvai point d'erreurs, et mon computiste, qui le revisa après moi, n'y en trouva point non plus.

Je l'écrivis à Monseigneur l'Archevêque de Québec, à son coadjuteur et à son Comité, les priant de me dire quelles étaient et où étaient, dans le précis de ma reddition de Comptes, les erreurs qu'ils y avaient trouvées. S'ils avaient agi avec la même simplicité que moi, ils me les auraient indiquées, mais ils n'en firent rien, ils ne daignerent même pas me répondre.

Je leur écrivis une seconde fois, et, ne recevant point de réponse je pris le parti de me justifier; je le fis en plusieurs lettres, que je